



LISTE DES DÉLIBÉRATIONS
Séance du Mardi 30 juin 2026

N°	OBJET	Vote
D 26 07 01	Convention technique et financière avec le Conseil départemental de la Somme	Unanimité
D 26 07 02	Subvention à des particuliers dans le cadre de l'OPAH PVD	Unanimité
D 26 07 03	Recrutement et rémunération des vacataires	Unanimité
D 26 07 04	Remboursement de frais à un agent communal	Unanimité
D 26 07 05	Création de postes suite à l'avancement de grade	Unanimité
D 26 07 06	Mise à jour du tableau des effectifs	24 voix pour 5 voix abstentions
D 26 07 07	Tarification de la saison culturelle 2026-2027 pour LA BUANDERIE	Unanimité
D 26 07 08	Tarification de la Cantine Année scolaire 2026-2027	Unanimité
D 26 07 09	Approbation du CFU 2025 Ville de Corbie	Unanimité
D 26 07 10	Désignation des délégués municipaux et des suppléants en vue des élections sénatoriales	Unanimité
D 26 07 11	Affectation du résultat 2025 du Budget Principal Ville de Corbie	Unanimité
D 26 07 12	Budget Supplémentaire 2026 de la Ville de Corbie	24 voix pour 5 voix abstentions
D 26 07 13	Approbation du CFU 2025 Budget Annexe du Camping municipal Les Poissonniers	Unanimité
D 26 07 14	Affectation du résultat 2025 du Budget Annexe du Camping municipal Les Poissonniers	Unanimité
D 26 07 15	Budget Supplémentaire 2026 du Budget Annexe du Camping municipal Les Poissonniers	Unanimité
D 26 07 16	Modalités de mise en œuvre du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes)	Unanimité
D 26 07 17	Modification du Règlement de Fonctionnement de la Cantine	Unanimité
D 26 07 18	Présentation du Bilan Financier 2025 du CCAS	Unanimité



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU MARDI 30 JUIN 2026

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
29	29	29
26	07	17

Date de la convocation
24/06/2026
Date d'affichage
03/07/2026

**OBJET DE LA DELIBERATION : DEJE – Modification du Règlement de Fonctionnement de la
cantine**

L'an deux mille vingt-six, le mardi trente juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Corbie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic GABREL, Maire

M. GABREL Ludovic, Mme BRAUD Annick, M. REGNARD David, Mme CANDELIER Agnès, M. LALOI Bruno, Mme PALUS Patricia, Mme VERDEZ Christine, M. CHEVALLIER Miguel, Mme BARBIER Stéphanie, M. CHERON Patrick, M. RAPICAULT Philippe, Mme DELAPORTE Valérie, Mme TELEMAQUE Lucie, M. GEBLEUX Frédéric, M. BAZIN Benjamin, Mme CAMUS Marie, Mme CARTON Sabine, M. ANTOINE Gérald, Mme GOSSELIN Virginie, M. CAUCHY Jean-Baptiste, M. ANSELME Jean-Paul, M. ROUL Daniel.

M. DERAMISSE Didier a donné pouvoir à M. CHEVALLIER Miguel.

Mme ROUSSELLE Virginie a donné pouvoir à M. CHERON Patrick.

Mme HASLIN Natacha a donné pouvoir à M. GABREL Ludovic.

M. BOCQUILLON Michel a donné pouvoir à Mme VERDEZ Christine.

M. BECQUET Vincent a donné pouvoir à Mme BRAUD Annick.

Mme BURGHARD Joëlle a donné pouvoir à Mme CANDELIER Agnès.

M. SAUVEUR Didier a donné pouvoir à M. ROUL Daniel.

Secrétaire de séance : Mme BRAUD Annick

Rapporteur : Mme Virginie ROUSSELLE

Le territoire communal offre aux familles divers modes d'accueil de leurs enfants, adaptés à leurs besoins, et notamment la restauration scolaire.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la jeunesse, la ville a investi dans un logiciel offrant ainsi une nouvelle application pour les familles. Cette dernière simplifie et facilite les démarches des usagers.

Pour ce faire, le Règlement de Fonctionnement Cantine a été adapté et mis à jour en 2024 afin de proposer aux familles un document clair et détaillé qui explique les modalités d'utilisation de la nouvelle application ainsi que les modalités d'inscriptions et d'accueils de leurs enfants en restauration scolaire.

Après un peu plus d'un an d'utilisation par les usagers et suite à aux demandes de plusieurs familles, il a été décidé d'apporter quelques modifications au Règlement de Fonctionnement Cantine (RFC) annexé à La présente délibération.

Ainsi, les mentions explicatives qui ont été ajoutées ou modifiées au Règlement de Fonctionnement Cantine sont les suivantes :

- Les annulations de repas ou la modification des réservations pour la semaine suivante pourra se faire le jeudi de la semaine précédente au lieu du lundi (exemple : l'annulation ou la modification des repas de la semaine du Lundi 15/06 au Vendredi 19/06 devra être effectuée, au plus tard, le jeudi 11/06 avant midi).
- La phrase : « Seules les démarches effectuées via l'Espace Inoé seront prises en compte » a été complétée par « Toutefois, une aide sera apportée aux personnes qui souhaitent être accompagnées dans leurs démarches ou dans la prise en main de leur Espace Inoé ».



REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE
LA SOMME

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU MARDI 30 JUIN 2026

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 080-218002046-20260703-D260708-DE

au Conseil Municipal	En exercice	part à la délibération
29	29	29
26	07	08

Date de la convocation

24/06/2026

Date d'affichage

03/07/2026

OBJET DE LA DELIBERATION : Direction Enfance Jeunesse Education – Tarification de la Cantine – Année scolaire 2026 - 2027

L'an deux mille vingt-six, le mardi trente juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Corbie, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Ludovic GABREL, Maire

M. GABREL Ludovic, Mme BRAUD Annick, M. REGNARD David, Mme CANDELIER Agnès, M. LALOI Bruno, Mme PALUS Patricia, Mme VERDEZ Christine, M. CHEVALLIER Miguel, Mme BARBIER Stéphanie, M. CHERON Patrick, M. RAPICAULT Philippe, Mme DELAPORTE Valérie, Mme TELEMAQUE Lucie, M. GEBLEUX Frédéric, M. BAZIN Benjamin, Mme CAMUS Marie, Mme CARTON Sabine, M. ANTOINE Gérald, Mme GOSSSELIN Virginie, M. CAUCHY Jean-Baptiste, M. ANSELME Jean-Paul, M. ROUL Daniel.

M. DERAMISSE Didier a donné pouvoir à M. CHEVALLIER Miguel.

Mme ROUSSELLE Virginie a donné pouvoir à M. CHERON Patrick.

Mme HASLIN Natacha a donné pouvoir à M. GABREL Ludovic.

M. BOCQUILLON Michel a donné pouvoir à Mme VERDEZ Christine.

M. BECQUET Vincent a donné pouvoir à Mme BRAUD Annick.

Mme BURGHARD Joëlle a donné pouvoir à Mme CANDELIER Agnès.

M. SAUVEUR Didier a donné pouvoir à M. ROUL Daniel.

Secrétaire de séance : Mme BRAUD Annick

Rapporteur : Mme ROUSSELLE

Comme chaque année, le conseil municipal est amené à délibérer sur les tarifs des différents services proposés par la Direction Enfance Jeunesse Education de la mairie.

Ainsi, il vous est proposé les tarifications suivantes pour le service de restauration scolaire pour l'année scolaire 2026/2027 :

Rappel Tarifs cantine 2025 - 2026		Proposition Tarifs cantine 2026 - 2027	
Corbéens	4.20 €	Corbéens	4.30 €
Extérieurs	6.80 €	Extérieurs	6.90 €
Enfants Allergiques	1.50 €	Enfants Allergiques	1.60 €
Tarif Exceptionnel (Besoins occasionnels) 2025 - 2026		Tarif Exceptionnel (Besoins occasionnels) 2026 - 2027	
Corbéens	5.25 €	Corbéens	5.35 €
Extérieurs	7.35 €	Extérieurs	7.40 €
Tarif Coût repas sans réservations 2025 - 2026		Tarif Coût repas sans réservations 2026 - 2027	
Corbéens	10.00 €	Corbéens	10.00 €
Extérieurs	15.00 €	Extérieurs	15.00 €

Avis favorable de la commission Enfance Jeunesse Education et Citoyenneté du 21 mai 2026.

La commission Finances réunie le 17 juin 2026 a émis un avis favorable.

Envoyé en préfecture le 03/07/2026

Reçu en préfecture le 03/07/2026

Publié le

ID : 080-218002046-20260703-D260708-DE



Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- **D'APPROUVER** la tarification de la restauration scolaire telle que présentée ci-dessus.

Adopté à l'Unanimité.

Fait et délibéré en séance,
Pour extrait conforme,
A Corbie, 03 juillet 2026
Le Maire,
Ludovic GABREL

Le secrétaire de séance,
Mme Annick BRAUD

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Annick Braud', written over a horizontal line.

